



LA LETTRE DE LA MAIRIE

n° 5

Mai 2018

À la Une, le mot du maire

C'est donc la première « lettre de la Mairie » dont j'ai l'honneur de rédiger l'éditorial.

Cela fait maintenant six mois que j'ai pris la succession d'Yves Détraigne à la tête de la commune.

C'est une tâche passionnante et très riche, mais, il faut l'avouer, très prenante. C'est donc en connaissance de cause que je salue le travail accompli en 28 années par mon prédécesseur pour faire de Witry lès Reims une petite ville, aux portes de Reims, où il fait bon vivre, car maintenant « tout y est ».

L'année 2017 fut aussi l'année de la création du Grand Reims : un événement majeur pour Witry lès Reims au vu des compétences transférées.

Nous vous rappelons que nous nous appliquerons à maintenir une entière transparence du fonctionnement au quotidien de l'exercice de ces compétences. Respecter les territoires et la proximité est l'un des enjeux de la communauté urbaine.

2017 a vu également l'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), fruit de deux années de réflexions, de rencontres, de réunions. Il va nous permettre de penser et d'organiser le territoire sur une dizaine d'années.

Plus anecdotique : Witry lès Reims a dépassé les 5 000 habitants, la popu-

lation municipale étant de 5 019 habitants au 1er janvier 2018.

Concernant le budget primitif 2018, la volonté de la municipalité est de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement en rapport avec des recettes stagnantes.

Nous maintenons, tout comme la Communauté Urbaine du Grand Reims, nos taux d'imposition de l'année précédente.

Nous continuons à verser les subventions aux associations locales ainsi qu'au CCAS qui participent, par l'implication et le dévouement de leurs bénévoles, très largement au bien vivre dans notre commune.

Il est vrai que Witry est pourvu de l'essentiel des équipements structurants et nous allons donc consacrer une part du budget à l'amélioration du quotidien : poursuite du programme d'accessibilité des bâtiments communaux, propreté du village et améliorations paysagères.

Nous allons nous attacher à poursuivre notre engagement au service de notre ville, en la valorisant tout en maintenant le Bien vivre ensemble et le respect de chacun.



Scolaire : La semaine à 4 jours

Le retour à la semaine de quatre jours dans les écoles Witryates est maintenant officialisé pour la rentrée 2018.

A l'instar de nombreuses communes françaises, les écoles ainsi que les associations de parents d'élèves ont été consultées pour un résultat sans appel.

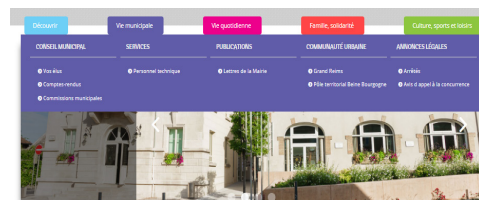
Au niveau national, près de 90% des communes auraient pris une décision similaire quant au calendrier scolaire.

La réforme du rythme scolaire de 2013, avec des journées de cours moins longues et étalées sur quatre jours et demi, n'a pas su convaincre les principaux intéressés.

Vantée par les spécialistes de l'apprentissage chez l'enfant, elle posait néanmoins des problèmes logistiques, notamment pour les plus petites communes, qui nuisaient à son application.



QR codes, Kesako ?



Les QR codes sont un moyen d'accéder à du contenu complémentaire sur Internet. Téléchargez gratuitement, depuis votre smartphone ou votre tablette, un lecteur de QR code. Une fois le lecteur installé sur votre appareil, il vous suffit de le lancer et de scanner les codes à l'aide de la caméra de votre téléphone.

Un fois le code scanné, le lecteur de QR code vous proposera d'accéder au contenu.

Faites le test :

Venez visitez notre nouveau site : witry-les-reims.fr en utilisant ce QR code :



Le chèque énergie

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources (jusqu'à 7 700 € pour une personne seule, jusqu'à 16 100 € pour un couple avec deux enfants), sur la base de la déclaration de revenus que les ménages réalisent chaque année auprès des services fiscaux. Cette formalité doit avoir été effectuée pour pouvoir bénéficier du chèque énergie, y compris pour des revenus faibles ou nuls. Les bénéficiaires n'ont donc aucune démarche spécifique à accomplir pour bénéficier du chèque énergie, et ils reçoivent directement leur chèque énergie à leur nom, à leur domicile, une fois par an.

Pour plus d'information sur le chèque énergie, visitez witry-les-reims.fr ou utilisez directement ce



◊ BUDGET PRIMITIF

Le 29 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget 2018 de la commune toujours avec le même objectif : conforter la santé financière de la commune par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et poursuivre une politique d'investissement utile et raisonnée.

On rappelle que le budget primitif est le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. C'est un document de prévision et d'autorisation qui fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité. Les dépenses et recettes réelles d'un exercice sont inscrites au compte administratif.

TRAVAUX par le GRAND REIMS ◊

Travaux mis en oeuvre prochainement:

Rue Nouvelet-Bouy :

Effacement des réseaux basse tension, éclairage public et télécommunication ainsi que pose de nouveaux ensembles d'éclairage public et rénovation de la voirie

Rue Haguenon :

Effacement des réseaux basse tension, éclairage public et télécommunication ainsi que pose de nouveaux ensembles d'éclairage public.

Ecole Gaston Buard:

Deux salles de classes seront rénovées durant l'été 2018.

Restauration scolaire:

Rénovation d'une salle réfectoire.

GRAND REIMS

COMMUNAUTÉ URBAINE

Travaux récents :

Rappelons qu'au premier trimestre 2018 a été réalisée l'extension du réseau pour l'assainissement collectif dans les secteurs «rue de la Gare», «rue du Doubs», «rue de la Paix», «rue de la Maladrerie» et «rue des Bouchers».

La station d'épuration de Witry-lès-Reims traitera dorénavant les effluents de la commune de Lavannes suite aux travaux d'extension du réseau d'assainissement.

◊ Le BUDGET de fonctionnement

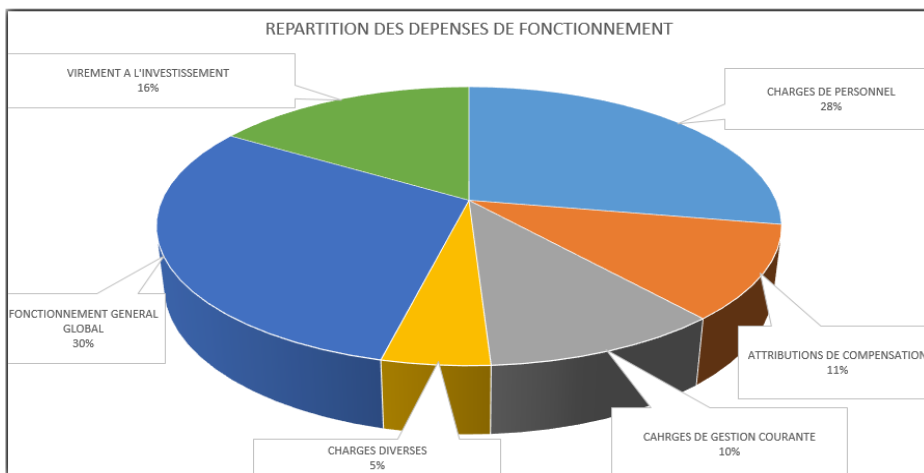
LE BUDGET DE

FONCTIONNEMENT :
5 041 117 €

Le budget de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

La section de fonctionnement en dépenses :

Elle comprend notamment des **charges générales** (l'entretien, la maintenance, les fournitures et équipements divers, les assurances, les consommations d'énergie...) qui ont été estimées à 1 512 865 € et des **charges de personnel** qui sont prévues à hauteur de 1 400 000 €. **Les attributions de compensation** à destination de la Communauté Urbaine du Grand Reims, pour les compétences transférées par la commune (notamment scolaire-périscolaire, petite enfance, voirie, éclairage public, service incendie, développement économique), sont fixées à un montant net annuel de 548 106 €.



Les subventions aux associations représentent une dépense estimée à 370 000 €.

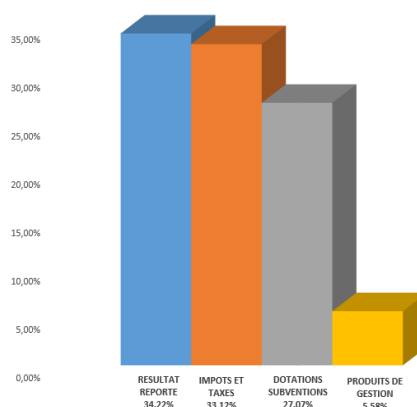
La section de fonctionnement en recettes :

Elle comprend notamment les dotations de l'État, enfin légèrement en hausse cette année, ainsi que les **impôts et taxes** estimés à 1 468 881 € avec des taux d'imposition inchangés.

L'excédent des années antérieures (1 725 230 euros)

alimente la section de fonctionnement et permet également d'assurer de l'auto-financement en investissement.

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le BUDGET d'investissement

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT:

1 188 250 €

Le budget d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (études, travaux, acquisition de terrains) mais également le remboursement du capital de la dette.

TRAVAUX :

Des travaux obligatoires pour l'**accessibilité** aux bâtiments sont prévus cette année. (181 500 euros pour l'église, l'ESCAL et la salle des fêtes).

Les travaux de construction du logement supplémentaire à la gendarmerie devraient démarrer cette année.

Un nouveau programme pluriannuel débute cette année : 150 000 euros sont destinés à la rénovation d'allées piétonnes.

A l'ESJB :

- projet de création d'un terrain multisports.
- arrosage automatique du terrain d'honneur ainsi que l'éclairage partiel du terrain d'entraînement.

Poursuite de l'engagement de la commune à réduire les produits phytosanitaires.

Amélioration de l'aménagement paysager en entrée de ville.

La section d'investissement en dépenses :

Le remboursement annuel du capital de la dette s'élève à 227 172 €.

En 2017, la commune a peu investi, la programmation de certains travaux ayant été retardée. Cependant la commune continue d'investir.

(voir TRAVAUX)



La section d'investissement en recettes :

Elle fait apparaître notamment du fonds de compensation de TVA (payée sur année antérieure) et un solde de Taxe d'aménagement à percevoir ainsi que le produit de la vente d'un logement communal. En complément, le financement des opérations d'investissement sera assuré cette année par l'autofinancement, sans avoir besoin de recourir à l'emprunt.

Le budget 2018 complet et détaillé de la commune est consultable en mairie

3 ans d'Erasmus +



Dans le cadre du projet «ERASMUS +» qui s'intitule « Students Reaching Out » le collège Léonard de Vinci a reçu quatre délégations venues des

Pays-Bas, de Turquie, d'Espagne et d'Allemagne du 8 au 13 avril. Le 12 avril, les participants ont été accueillis en mairie de Witry-lès-Reims (photo ci-dessus) pour un moment de convivialité.

C'est au profit de l'Unicef que l'engagement de ces jeunes gens s'est manifesté cette année. En effet, pas moins de 800 euros ont été récoltés grâce à des ventes de plantes aromatiques mises en pot et décorées par leurs soins.

Cette rencontre était la dernière prévue par «Student Reaching Out». Le programme d'échange, en collaboration avec 6 établissements scolaires et prévu pour trois années consécutives, arrive en effet à sa fin cette année.

Nul doute que cette expérience enrichissante pour élèves et professeurs ne sera pas la dernière pour le collège Léonard de Vinci.

Le P.L.U. consultable sur Internet

Le PLU de Witry-lès-Reims, approuvé le 29 juin 2017, est maintenant disponible sur internet.

Le PLU fixe les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

C'est un document de planification qui organise le développement de la ville en définissant une stratégie globale relative à l'aménagement et au développement durable de son territoire.

Nous vous invitons à consulter ce document sur notre site ou à contacter le service urbanisme de la communauté urbaine du Grand Reims, dont l'antenne EST dispose de son siège à la mairie de Witry-lès-Reims, pour de plus amples informations.

Contact par mail : instruction.est@grandreims.fr

Pour consulter le P.L.U. ,
visitez witry-les-reims.fr
ou utilisez directement ce
QR code :



La Médiathèque

Retour sur : Le Printemps des poètes.



Du 5 mars au 7 avril s'est déroulé le printemps des poètes. Cette célébration de la poésie sous toutes ses formes a réuni de nombreux artistes dans les médiathèques du pôle territorial beine-bourgogne. A l'initiative du réseau Culture et Vous, cet événement s'est clôturé à Witry-lès-Reims, toujours dans la poésie. (photo ci-dessus)

Pour les petits et les moins petits :

Samedi 26 mai à 11h:
Atelier Kirigami.

A partir de 7 ans, sur réservation.



La kirigami est un art japonais qui consiste à couper du papier pour le modeler. Dans cet atelier, nous allons réaliser une libellule de taille XXL !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant entre en maternelle ou en élémentaire à la prochaine rentrée de septembre 2018 ? Les services de la commune se tiennent à votre disposition pour procéder à son inscription.

Nous vous invitons à faire les démarches nécessaires avant le 25 mai prochain !

SONDAGE

Un e-mail d'information pour Witry-lès-Reims ?



Êtes-vous intéressé par une lettre d'information locale et régulière, reçue directement sur votre boîte mail ?

Envoyez-nous votre avis à cette adresse :

communication@witry-les-reims.fr

TRAVAUX SNCF

Possibles nuisances sonores à proximité des voies ferrées du 27/08 au 14/09 pour cause de renouvellement des voies entre Reims et Charleville.

Les travaux de la SNCF seront réalisés entre 22h00 et 6h00 afin de minimiser l'impact sur les usagers.



Ma JDC sur mobile



La Journée Défense et Citoyenneté est maintenant programmable à portée de pouce pour les jeunes concernés.

Une application Android et IOS a été conçue pour aider les jeunes « appelés » à réaliser leur JDC entre leur recensement à 16 ans et leur convocation en site JDC à 18 ans.

Dans un contexte de plus en plus exigeant où le flux de jeunes et le besoin instantané en information augmentent sensiblement chaque année, la modernisation des outils existants est apparue nécessaire.

Cette application s'inscrit également dans les axes de la modernisation de l'action publique visant à la construction d'une administration numérique.

C'est pour cela que la mise en place d'une application sur Smartphone est devenue indispensable afin de répondre au mieux à l'attente des jeunes.

«MA JDC» pour
Android et IOS en
téléchargement sur cette
page en utilisant
directement ce
QR code :



ESCALPADES

Les Escalpades feront escale à Witry-lès-Reims. Au programme du 25 au 30 juin :

Lundi 25 : Bourgogne-Fresne
JONGLAGE PERCUTANT
(Parking de l'école élémentaire)

Mardi 26 : Berru
LA CUISINIÈRE
(Parking de la coopérative vinicole)

Mercredi 27 : Witry-Lès-Reims
FRENCH TOUCH MADE IN GERMANY
(Terrain proche ESCAL)

Jeudi 28 : Caurel
RETOUR VERS NO FUTUR
(Parc proche salle socio-éducative)



Vendredi 29: Bourgogne-Fresne
LA METHODE URBAIN
(Proche hôtel de ville de Fresne)

Samedi 30 : Nogent l'Abbesse
19 h : Pique-Nique musical avec
GOO GOO EYED
22 h : SODADE
(Proche rue d'Epoye)

La programmation
complète des ESCALPADES
en utilisant
directement ce QR code :

